

DÉPARTEMENT DE LA MARNE (51)

Communes de Bussy-Lettrée et Dommartin-Lettrée

PROJET DE PARC ÉOLIEN  
DE BUSSY-LETTREE

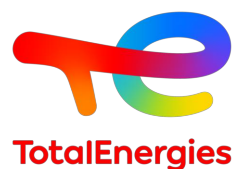
AE 4.3 : PLANS TECHNIQUES

REFERENCE (R181-13 7°)

CONSTRUCTION  
DE 7 EOLIENNES (E1 à E7)  
ET DE 2 POSTES DE LIVRAISON (PDL1 et PDL2)

MAITRE D'OUVRAGE

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE  
Agence Hauts-de-France / Grand Est  
Pôle Technologique du Mont Bernard  
18 rue Dom Pérignon  
51000 Châlon-en-Champagne



ARCHITECTE

DATE : 12/2021

UNITÉ : MÈTRE

FORMAT : A3

ÉCHELLE : VARIABLE

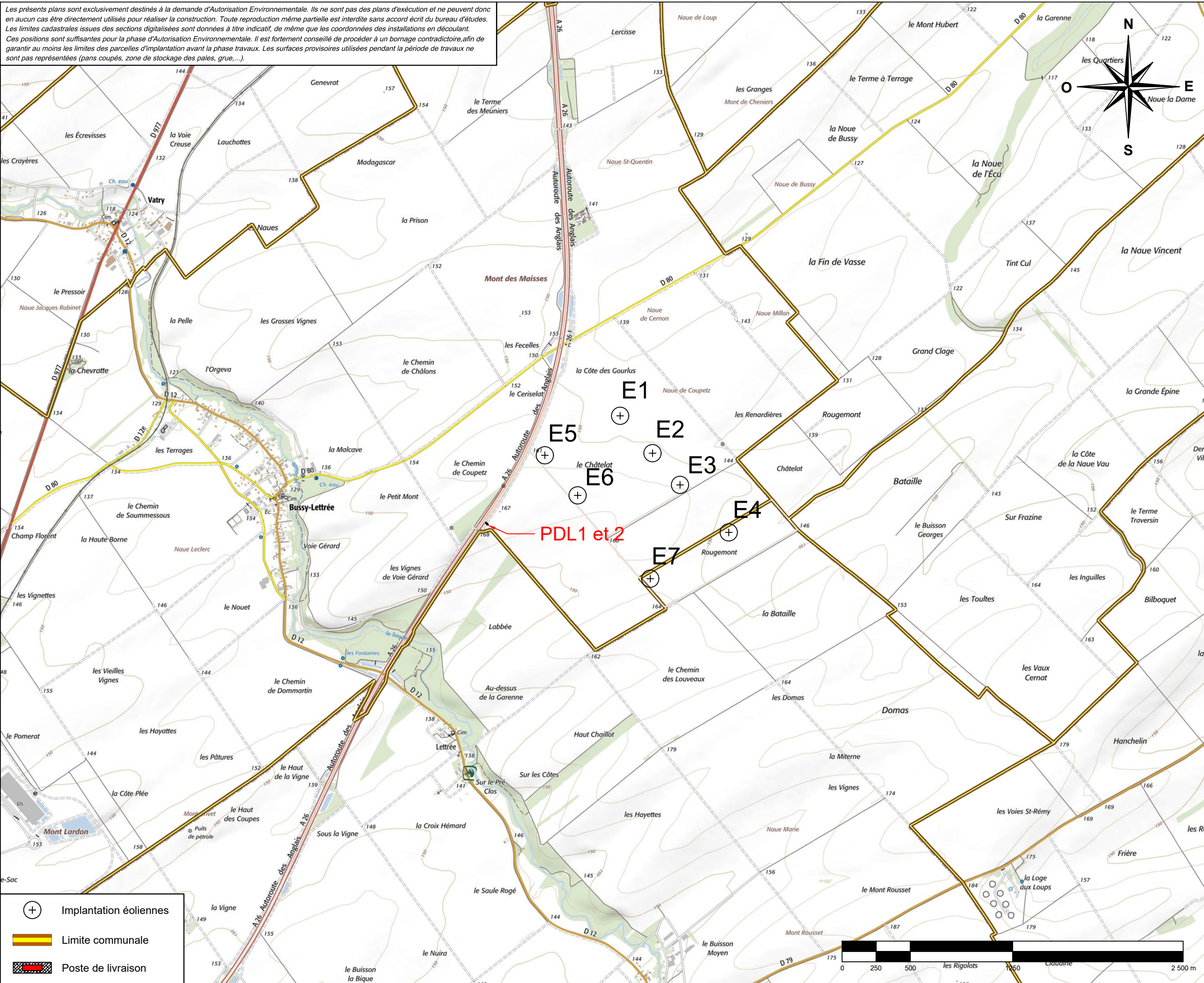
Le présent plan ne constitue pas un document technique ayant valeur d'exécution, mais uniquement un document administratif.

## Sommaire

Page	Désignation	échelle
01	Plan de situation	1/25 000
02	Plan de masse - Vue générale	1/7 000
03 à 09	Plan de masse - éolienne	1/1 000
10	Plan de masse - réseau interéolien	1/7 000
11	Plan de masse des PDLs	1/200
12 à 13	Plan d'élévation des éoliennes	/
14	Plan d'élévation des PDLs	/



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



# 01 PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

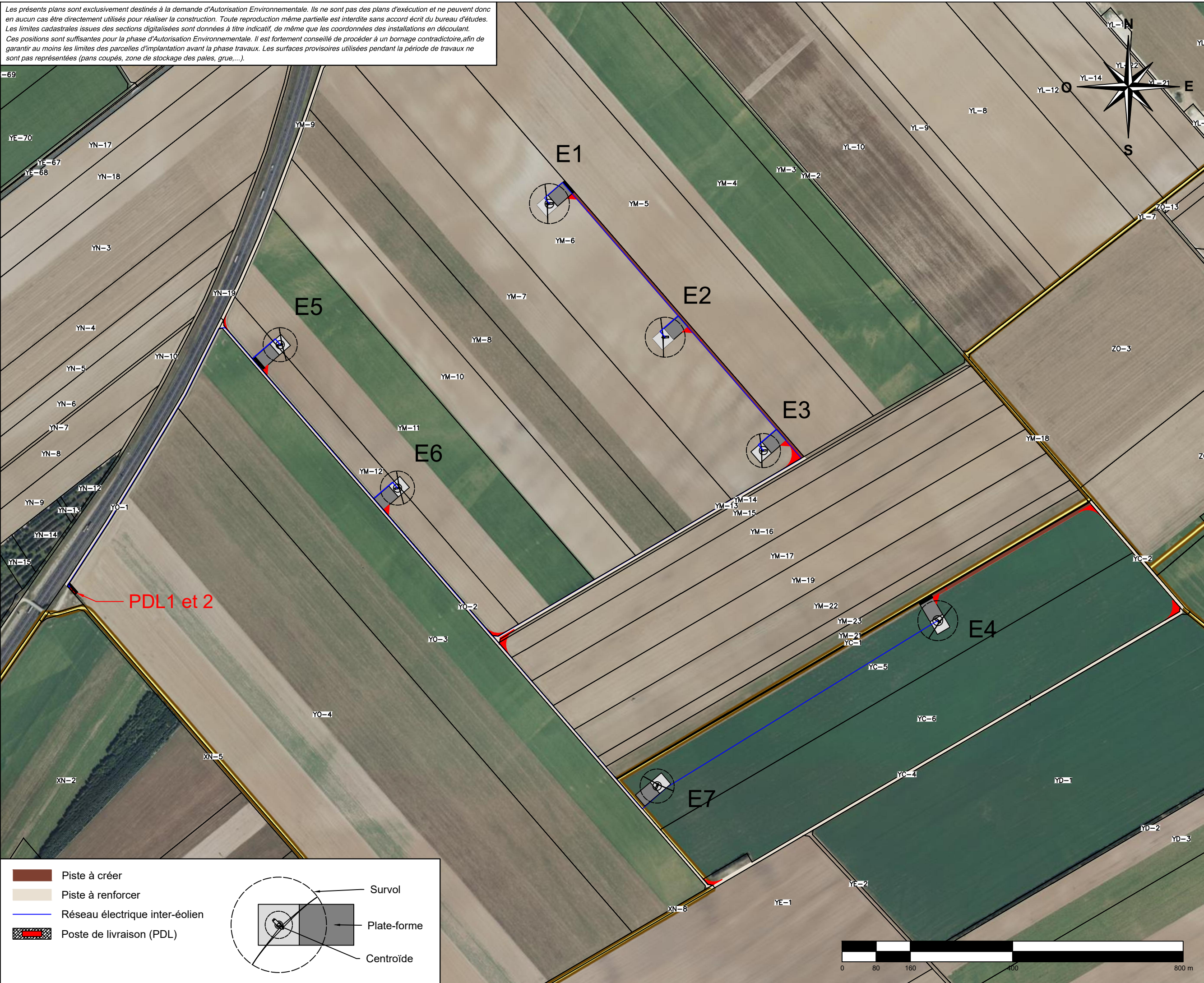


TotalEnergies  
 18 RUE DOM PERIGNON  
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
 Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de Bussy-Létrée  
 Plan de situation  
 1/25 000



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



	Piste à créer
	Piste à renforcer
	Réseau électrique inter-éolien
	Poste de livraison (PDL)

	Survol
	Plate-forme
	Centroïde

# PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

# 02

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



TotalEnergies  
 18 RUE DOM PERIGNON  
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
 Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de Bussy-Lettrée  
 Plan de masse - Vue générale  
 1/7 000

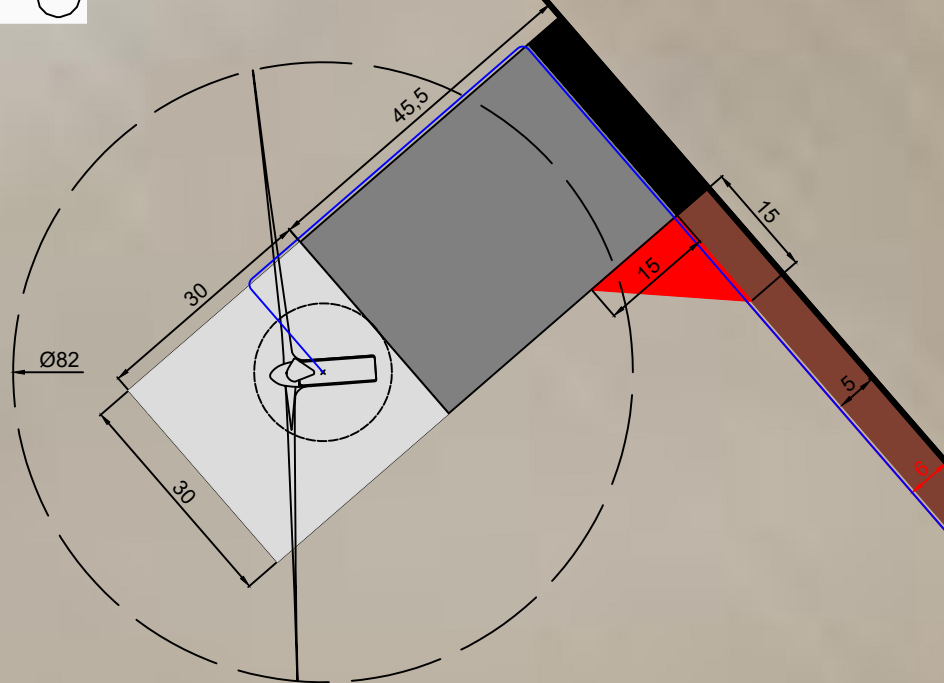


Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

YM-5



YM-6



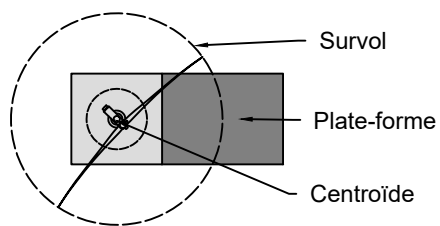
YM-7

**E1**

Hauteur de pale déployées : 109.9m

Survol : 5281m<sup>2</sup>

- Piste à créer
- Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Mme CARTIER Brigitte

Commune de Bussy-Lettrée  
Section YM n°6

Contenance Cadastrele :  
22ha 03a 93ca

**E1**

RGF93 / Lambert 93

WGS 84

Altitude T.N.\* : 150 m  
Altitude bout de pale\* : 259.9 m

Est / Long.

Nord / Lat.

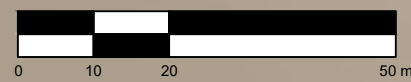
795 075.920

6 857 299.771

4°17'40.67"

48°48'31.57"

\*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

03

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



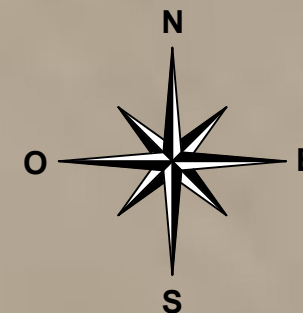
TotalEnergies  
18 RUE DOM PERIGNON  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de Bussy-Lettrée  
Plan de masse - Eolienne E1  
1/1 000

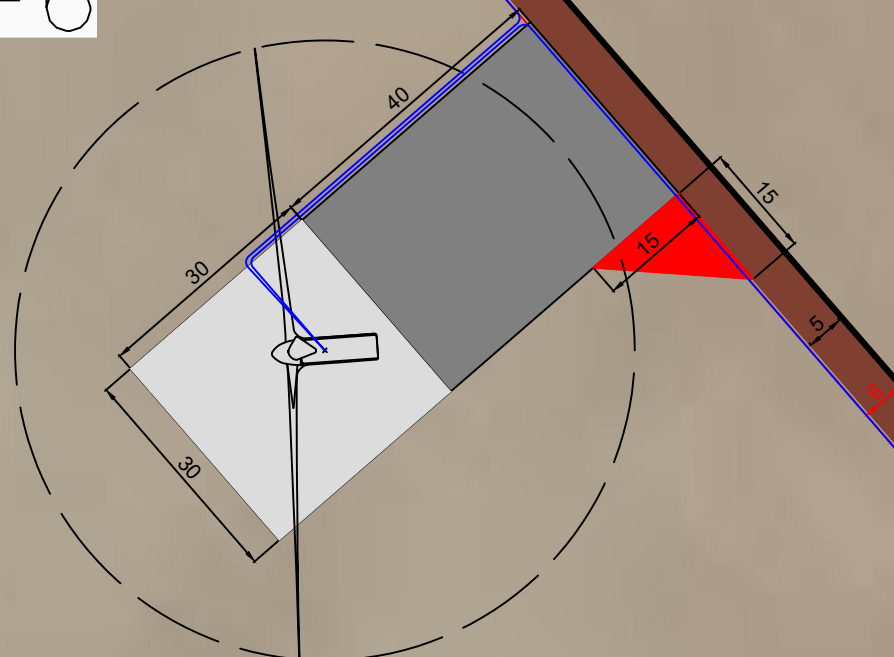


Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

YM-5



YM-6





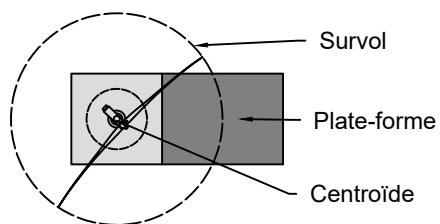
YM-7

**E2**

Hauteur de pale déployées : 109.9m

Survol : 5281m<sup>2</sup>

-  Piste à créer
-  Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Mme CARTIER Brigitte

Commune de Bussy-Lettrée  
Section YM n°6

Contenance Cadastre :  
22ha 03a 93ca

**E2**

RGF93 / Lambert 93

WGS 84

Altitude T.N.\* : 153 m  
Altitude bout de pale\* : 262.9 m

Est / Long.

Nord / Lat.

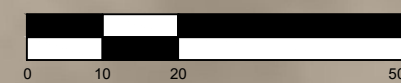
795 313.197

6 857 025.942

4°17'52.08"

48°48'22.58"

\*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

04

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



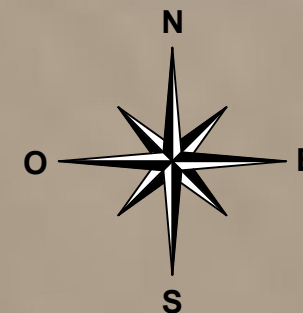
TotalEnergies  
18 RUE DOM PERIGNON  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de Bussy-Lettrée  
Plan de masse - Eolienne E2  
1/1 000

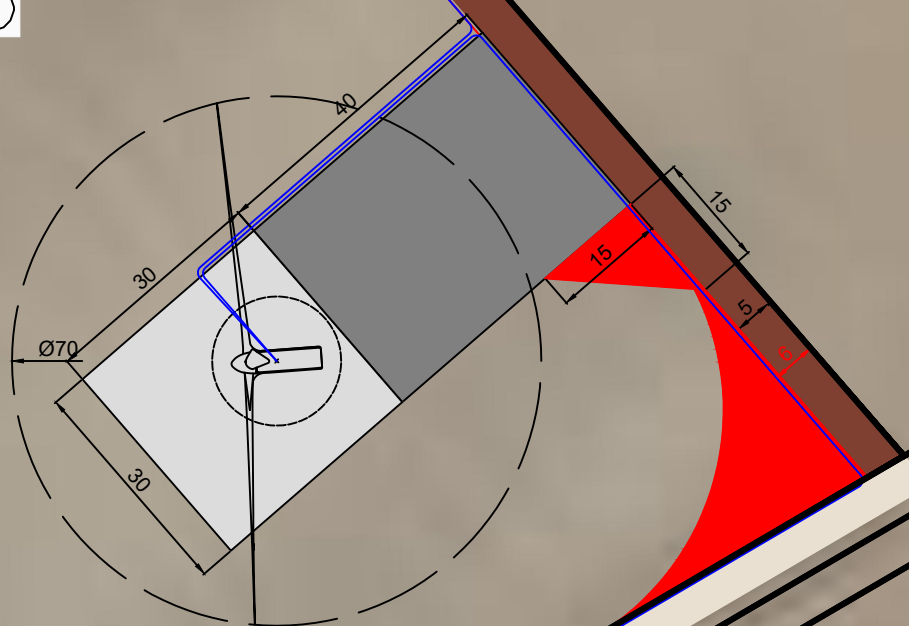


Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

YM-5



YM-6



YM-13

YM-15

YM-7

YM-14

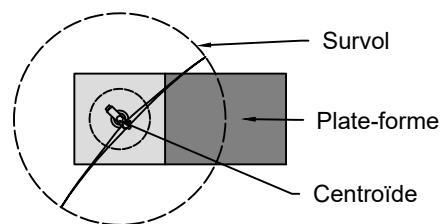
YM-16

**E3**

Hauteur de pale déployées : 99.9m

Survol : 3848m<sup>2</sup>

- Piste à créer
- Piste à renforcer
- Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Mme CARTIER Brigitte

Commune de Bussy-Lettrée  
Section YM n°6

Contenance Cadastre :  
22ha 03a 93ca

**E3**

RGF93 / Lambert 93

WGS 84

Altitude T.N.\* : 160 m  
Altitude bout de pale\* : 259.9 m

Est / Long.

Nord / Lat.

795 514.593

6 856 793.559

4°18'1.76"

48°48'14.95"

Altitudes obtenues par l'outil géoportail

YM-17



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

05

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



TotalEnergies  
18 RUE DOM PERIGNON  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de Bussy-Lettrée  
Plan de masse - Eolienne E3  
1/1 000



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



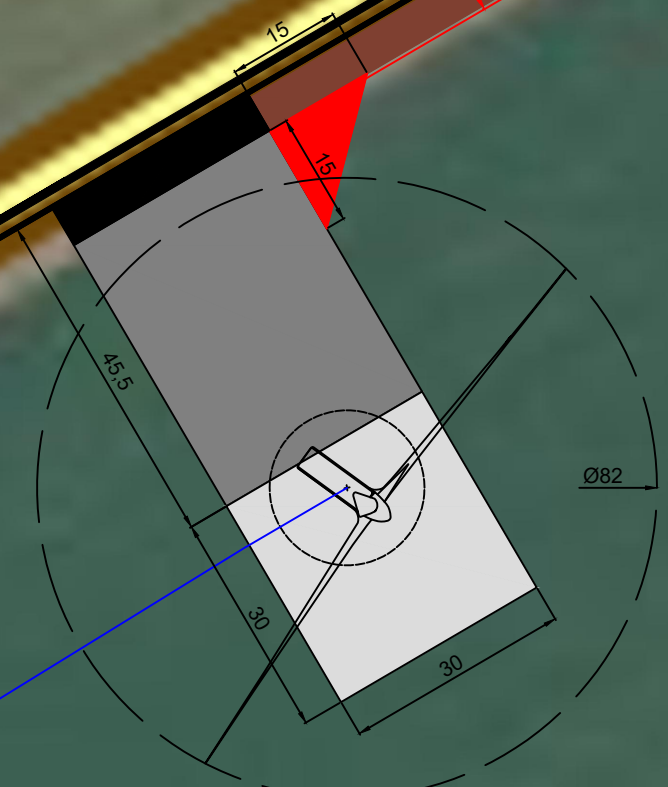
YM-22

YM-23

YM-21

YC-1

YC-5



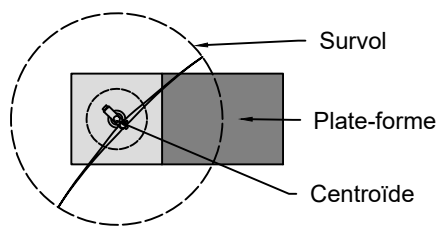
YC-6

E4

Hauteur de pale déployées : 109.9m

Survol : 5281m<sup>2</sup>

- Piste à créer
- Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Mme DUPONT Florence

Commune de Dommartin-Létrée  
Section YC n°3

Contenance Cadastre :  
31ha 90a 21ca

E4

RGF93 / Lambert 93

WGS 84

Altitude T.N.\* : 146 m  
Altitude bout de pale\* : 255.9 m

Est / Long.

Nord / Lat.

795 872.068

6 856 444.957

4°18'19.00"

48°48'3.48"

\*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

06

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

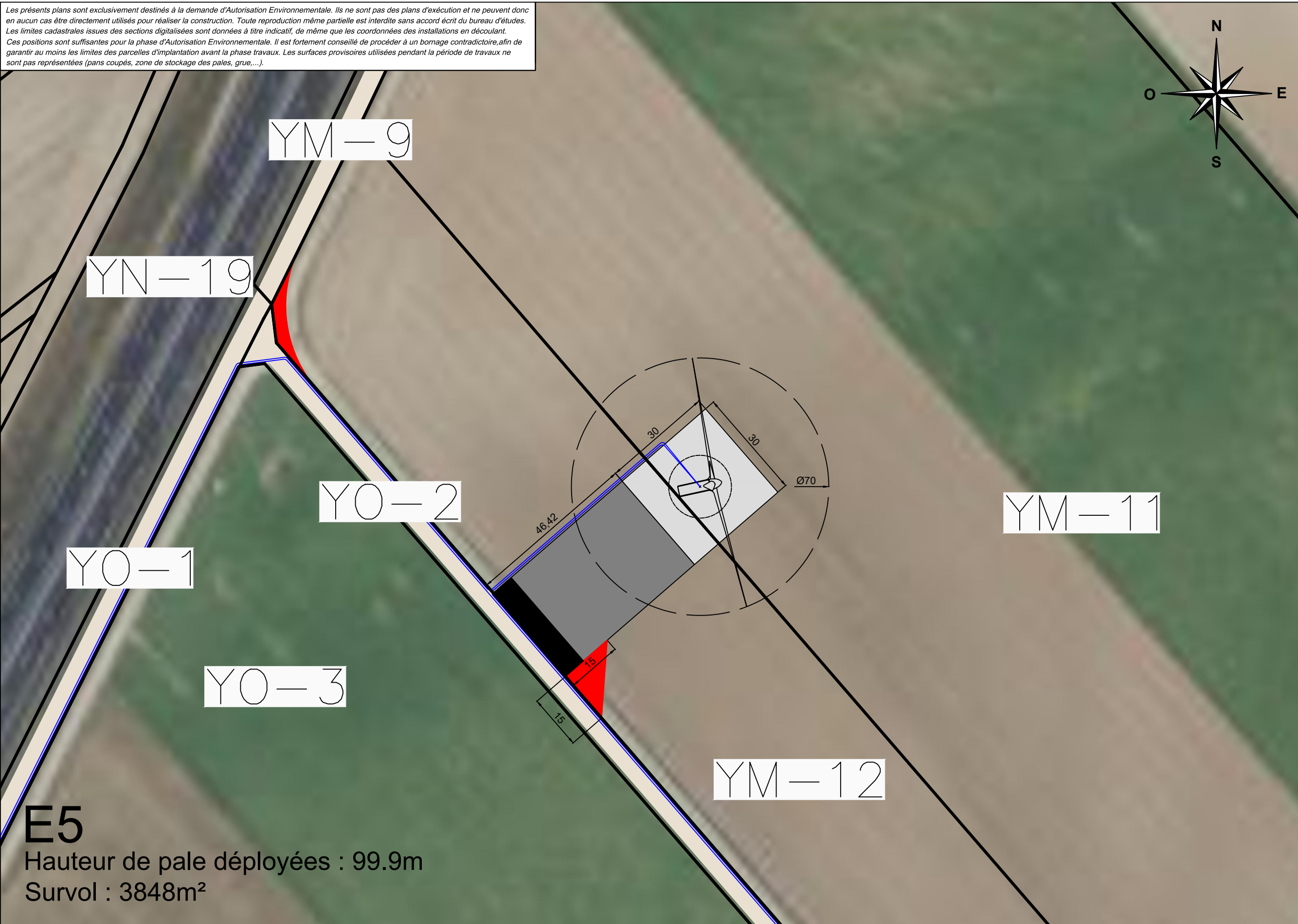


TotalEnergies  
18 RUE DOM PERIGNON  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de Bussy-Létrée  
Plan de masse - Eolienne E4  
1/1 000



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

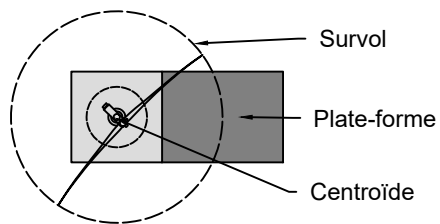


**E5**

Hauteur de pale déployées : 99.9m

Survol : 3848m<sup>2</sup>

- Piste à renforcer
- Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Benoit, Guy, Huguette  
L'HERMITE et Huguette  
PRIEUR-HATTAT

Commune de Bussy-Lettrée  
Section YM n°11 et 12

Contenance Cadastre :  
21ha 51a 36ca

**E5**

RGF93 / Lambert 93

WGS 84

Altitude T.N.\* : 156 m  
Altitude bout de pale\* : 255.9 m

Est / Long.

Nord / Lat.

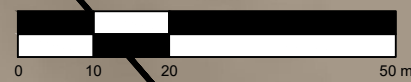
794 523.928

6 857 010.594

4°17'13.38"

48°48'22.50"

\*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



**PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

**07**

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

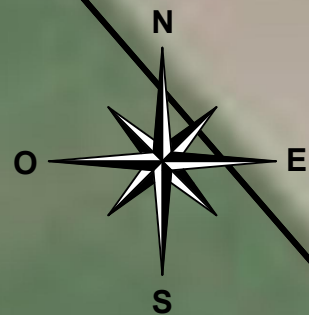


TotalEnergies  
18 RUE DOM PERIGNON  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de Bussy-Lettrée  
Plan de masse - Eolienne E5  
1/1 000

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

YM-11



YM-12

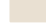

YO-2

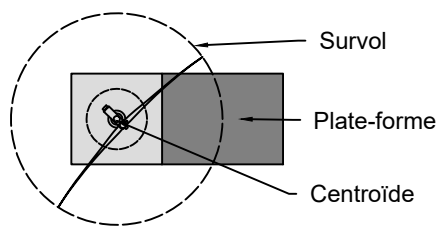
YO-3

**E6**

Hauteur de pale déployées : 99.9m

Survol : 3848m<sup>2</sup>

-  Piste à renforcer
-  Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Benoit, Guy, Huguette  
L'HERMITE et Huguette  
PRIEUR-HATTAT

Commune de Bussy-Lettrée  
Section YM n°11 et 12

Contenance Cadastrele :  
21ha 51a 36ca

**E6**

RGF93 / Lambert 93

WGS 84

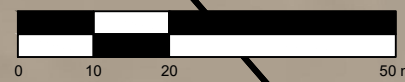
Altitude T.N.\* : 163 m  
Altitude bout de pale\* : 262.9 m

Est / Long. Nord / Lat.

794 764.443 6 856 716.657

4°17'24.93" 48°48'12.86"

Altitudes obtenues par l'outil géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

08

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



TotalEnergies  
18 RUE DOM PERIGNON  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de Bussy-Lettrée  
Plan de masse - Eolienne E6  
1/1 000



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



YM-22

YM-23

YM-21

YC-1

YO-2

YC-5

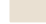

YO-3

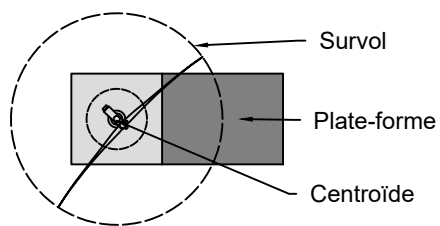
YC-6

**E7**

Hauteur de pale déployées : 99.9m

Survol : 3848m<sup>2</sup>

-  Piste à renforcer
-  Réseau électrique inter-éolien



Propriété de Mme DUPONT Florence

Commune de Dommartin-Létrée  
Section YC n°3

Contenance Cadastre :  
31ha 90a 21ca

**E7**

RGF93 / Lambert 93

WGS 84

Altitude T.N.\* : 159 m  
Altitude bout de pale\* : 258.9 m

Est / Long.

Nord / Lat.

795 296.683

6 856 105.882

4°17'50.52"

48°47'52.81"

\*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

**09**

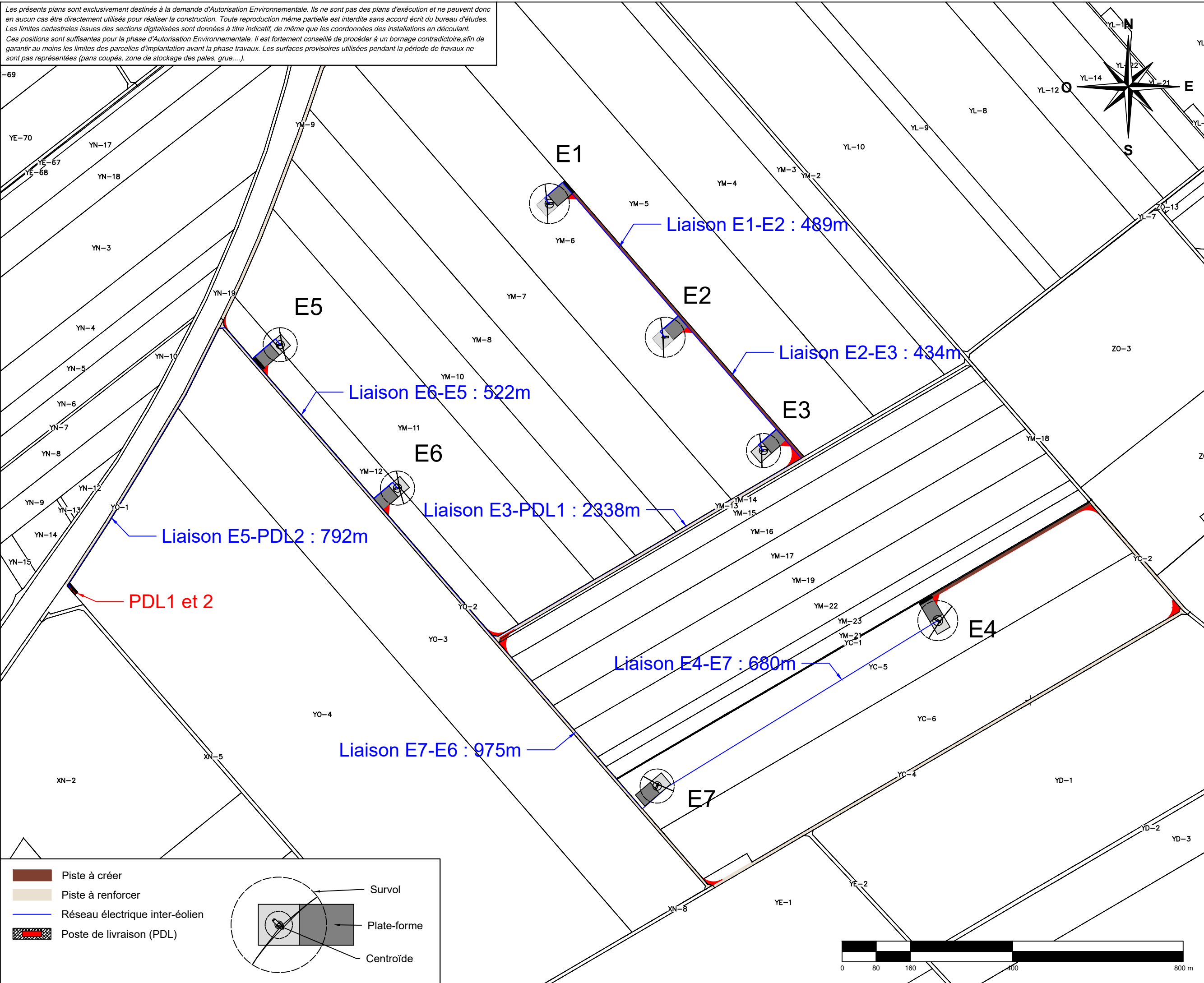
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



TotalEnergies  
18 RUE DOM PERIGNON  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de Bussy-Létrée  
Plan de masse - Eolienne E7  
1/1 000

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



	Piste à créer
	Piste à renforcer
	Réseau électrique inter-éolien
	Poste de livraison (PDL)

	Survol
	Plate-forme
	Centroïde

# PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

# 10

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

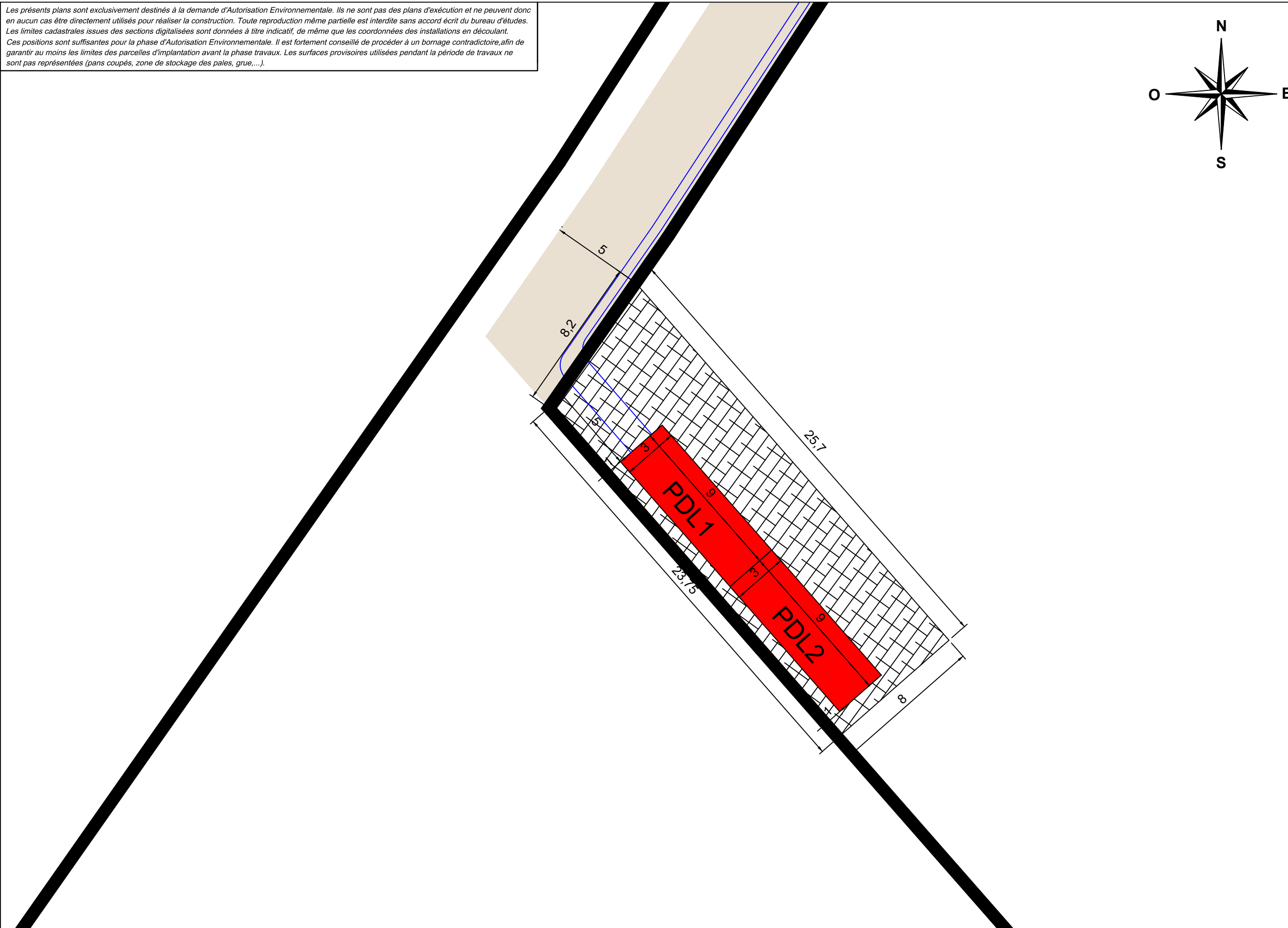
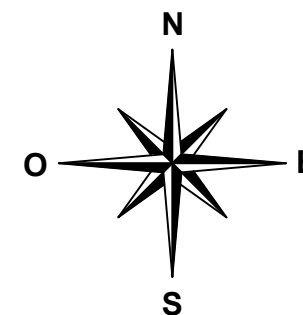


TotalEnergies  
 18 RUE DOM PERIGNON  
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
 Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de Bussy-Lettrée  
 Plan de masse - Réseau électrique  
 1/7 000



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



- Piste à renforcer
- PDL
- Réseau électrique inter-éolien
- Aire de stationnement

Propriété de GFA DARDOISE, Pascal DARDOISE  
 Commune de Bussy-Lettrée  
 Section YO n°4  
 Contenance Cadastre :  
 54ha 06a 57ca

PDL1	Altitude T.N.* : 167 m Altitude T.N. + h* : 169,53 m		PDL2	Altitude T.N.* : 167 m Altitude T.N. + h* : 169,53 m	
	Est / Long.	Nord / Lat.		Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93 / Lambert 93	794 095.3637	6 856 510.4819	RGF93 / Lambert 93	794 101.3	6 856 503.718
WGS 84	4°16'51.98"	48°48'6.54"	WGS 84	4°16'52.27"	48°48'6.32"

\*Altitudes obtenues par l'outil géoportail



# PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

# 11

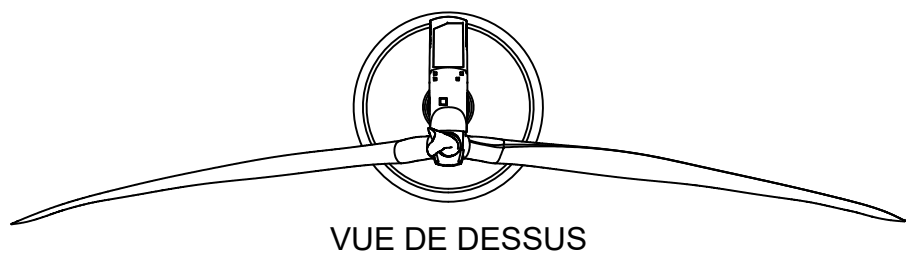
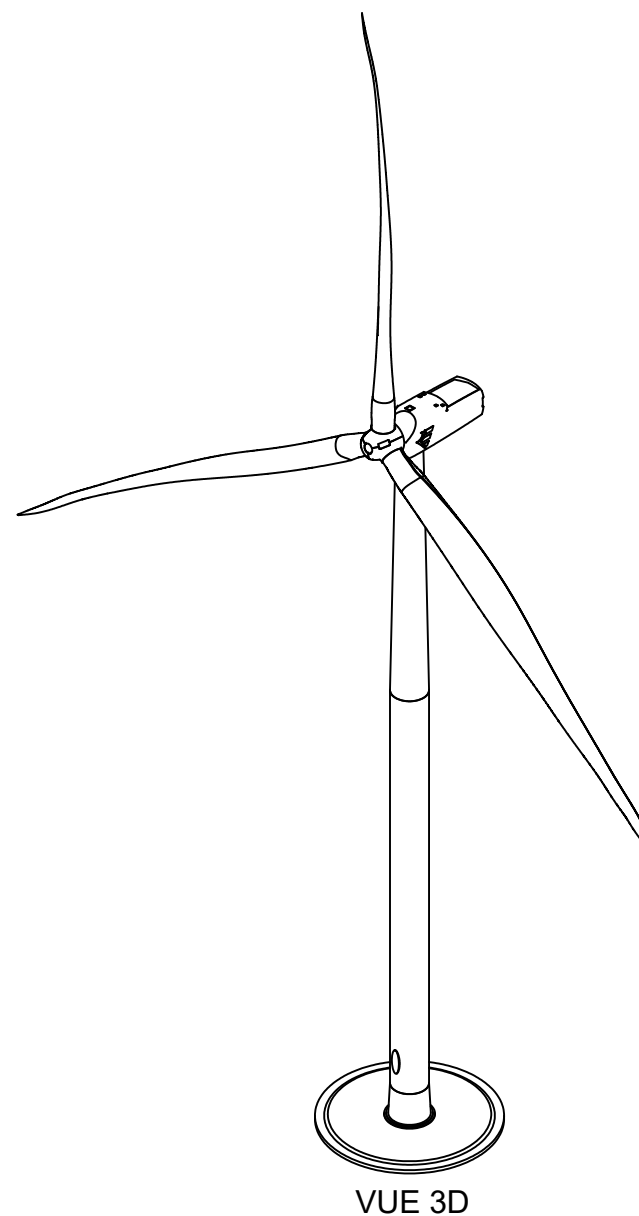
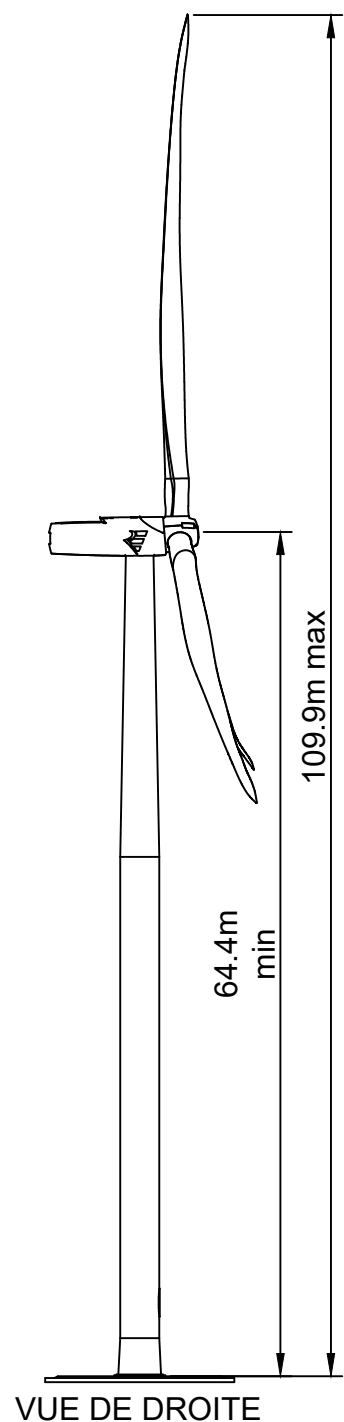
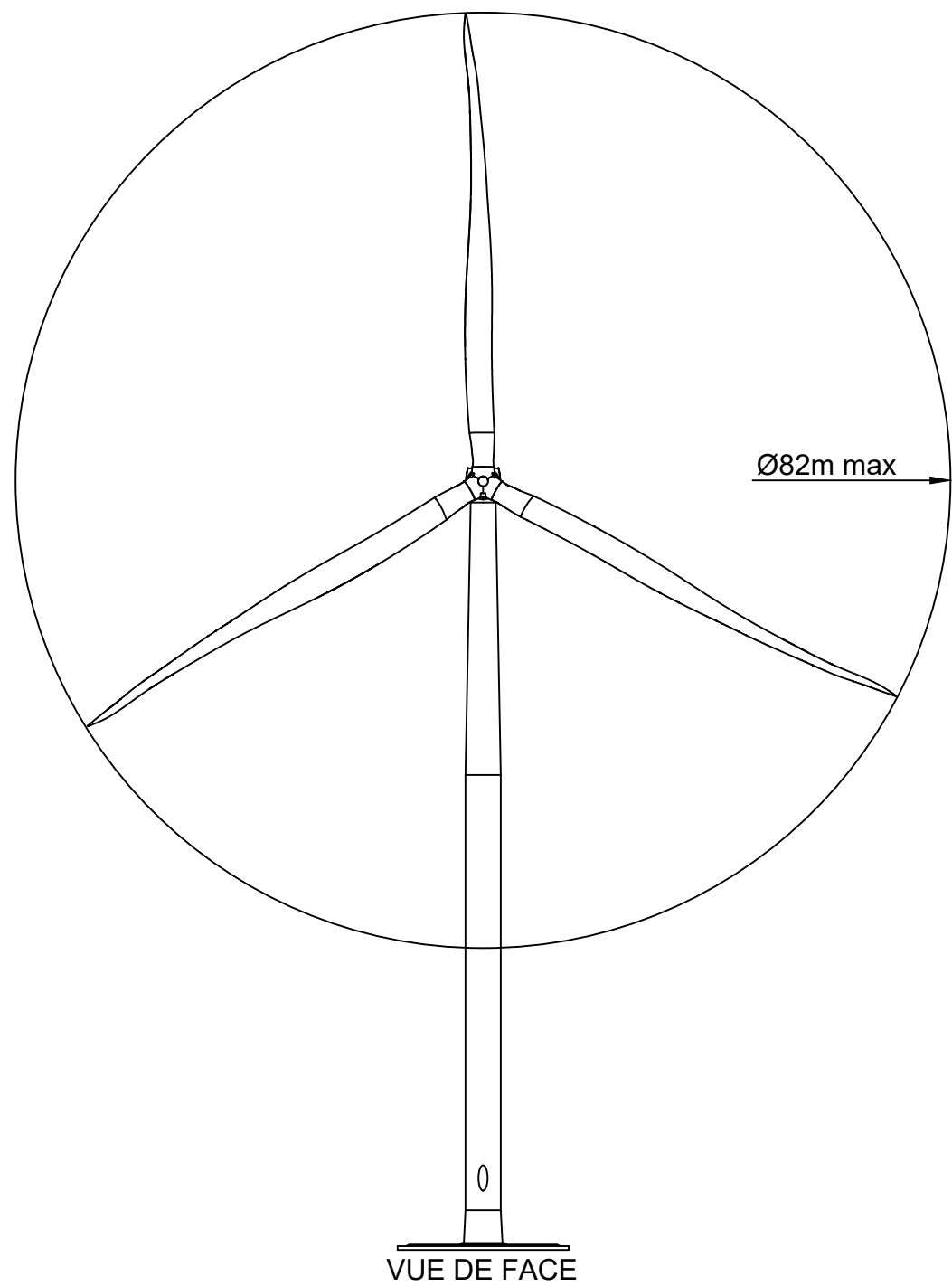
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :



TotalEnergies  
 18 RUE DOM PERIGNON  
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
 Tél : 03 26 65 75 37

Projet éolien de Bussy-Lettrée  
 Plan de masse - PDL1 et PDL2  
 1/200

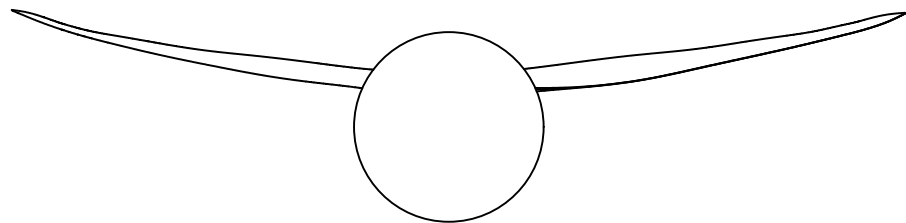
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



Éoliennes	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7
Altitudes T.N.*	150 m	153 m	160 m	146 m	156 m	163 m	159 m
Altitudes Axe nacelle*	218.9 m	221.9 m	224.4 m	224.9 m	220.4 m	227.4 m	223.4 m
Altitudes maximales*	259.9 m	262.9 m	259.9 m	255.9 m	255.9 m	262.9 m	258.9 m

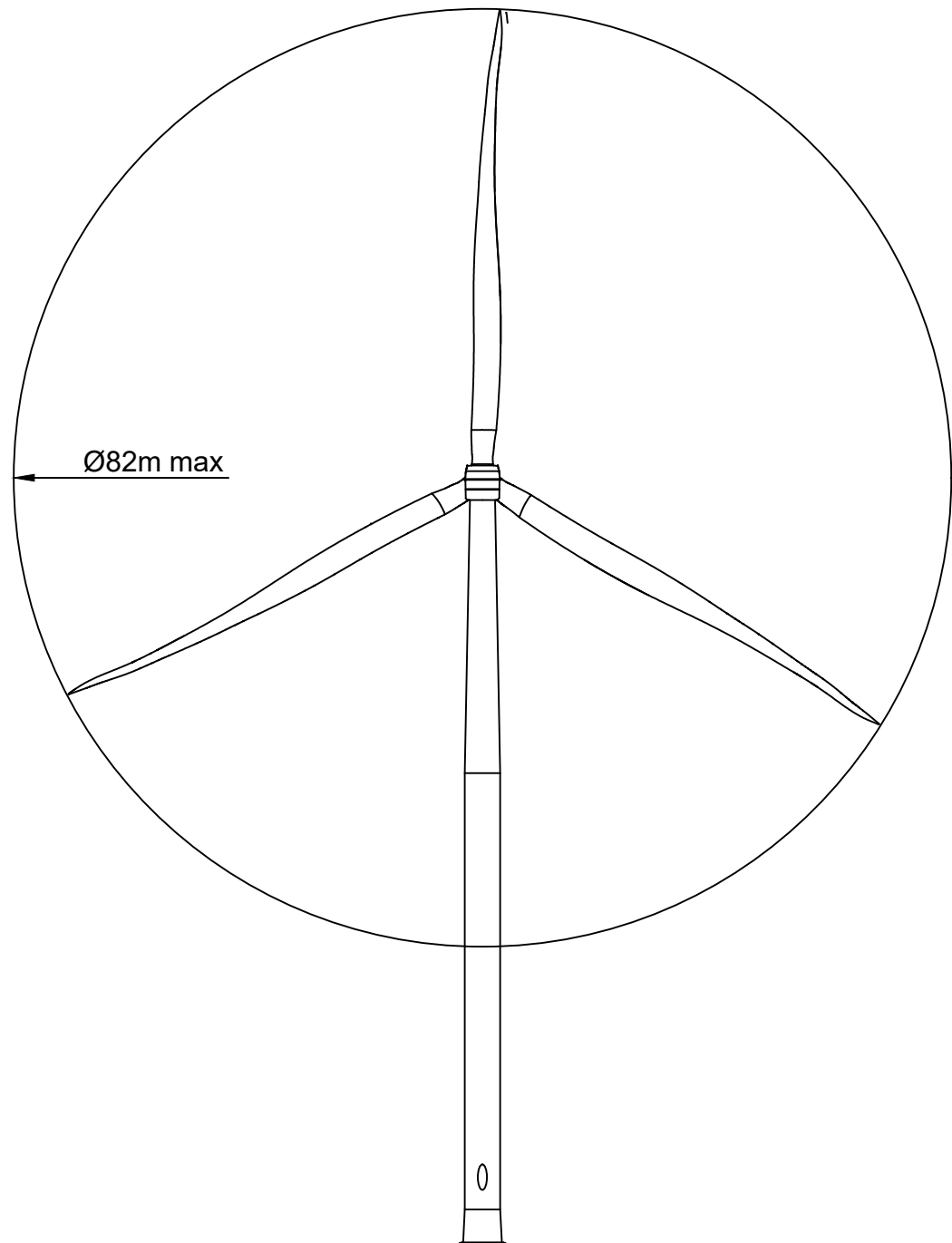


Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

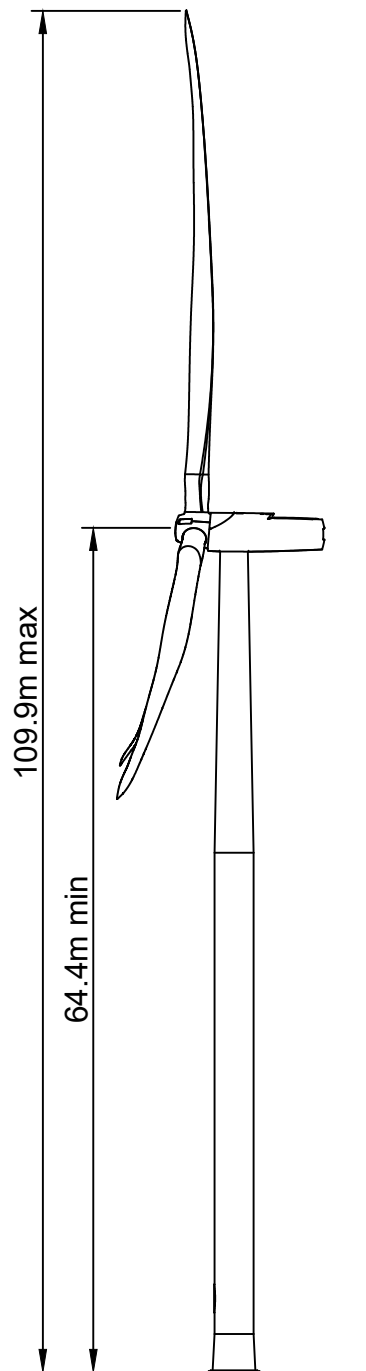


VUE DE DESSOUS

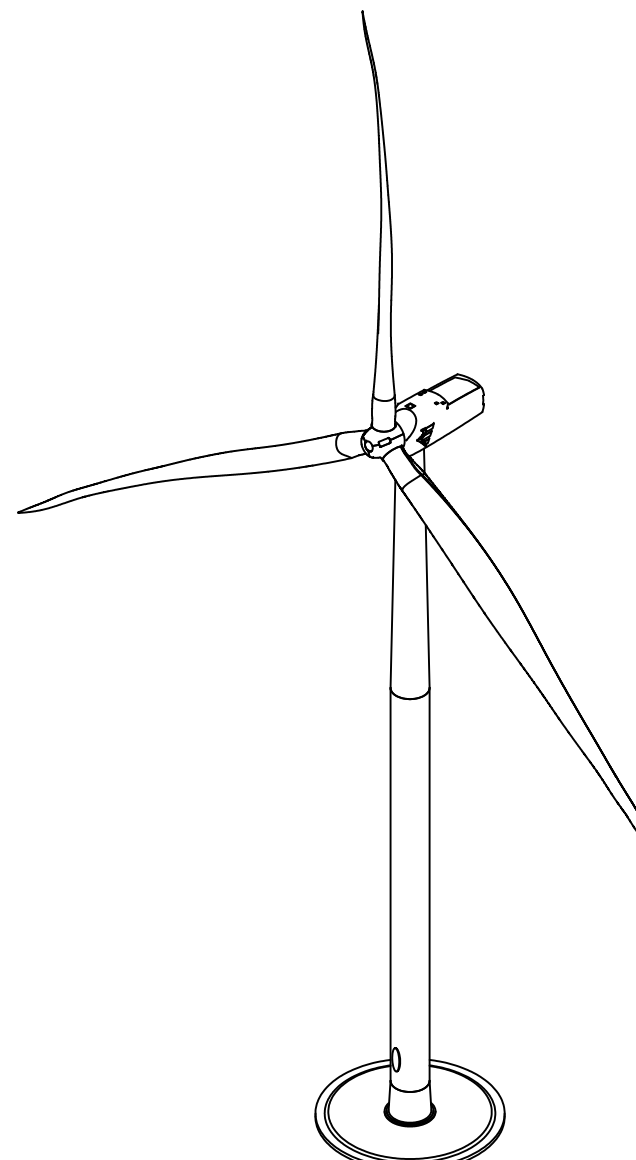
Éoliennes	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7
Altitudes T.N.*	150 m	153 m	160 m	146 m	156 m	163 m	159 m
Altitudes Axe nacelle*	218.9 m	221.9 m	224.4 m	224.9 m	220.4 m	227.4 m	223.4 m
Altitudes maximales*	259.9 m	262.9 m	259.9 m	255.9 m	255.9 m	262.9 m	258.9 m



VUE DE DOS

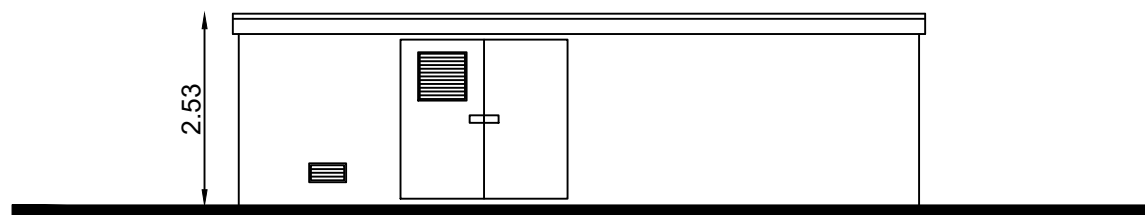


VUE DE GAUCHE

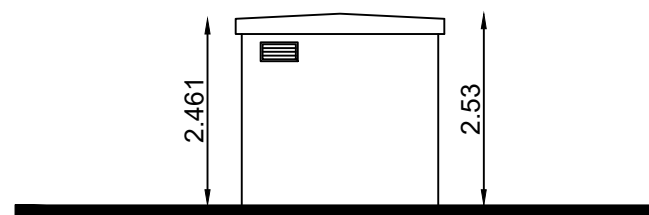


VUE 3D

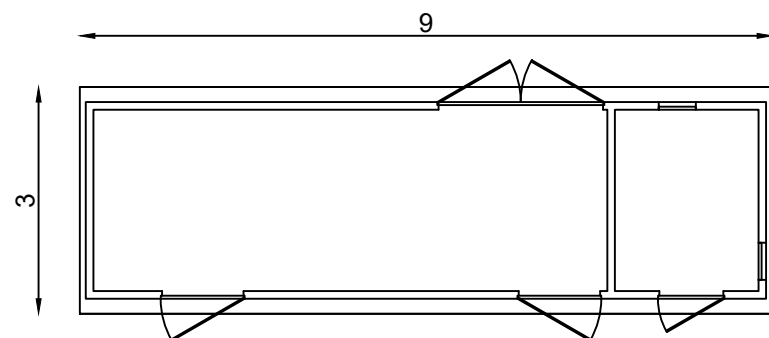
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



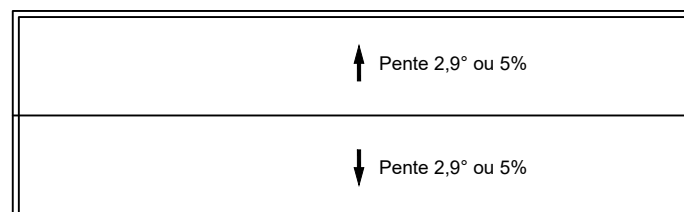
ELEVATION ARRIERE



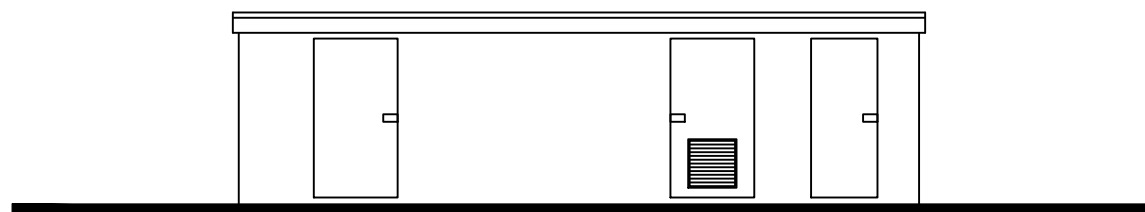
PIGNON DROIT



VUE EN PLAN



VUE DE DESSUS



ELEVATION AVANT

Poste de livraison électrique	PDL1	PDL2
Altitude T.N.*	167m	167m
Altitude maximale*	169.53m	169.53m

14

PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

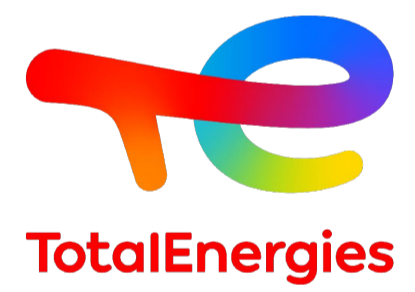
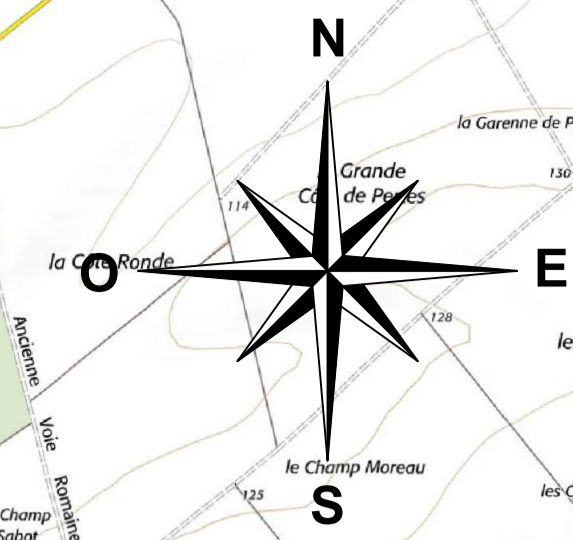
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TotalEnergies  
18 RUE DOM PERIGNON  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél : 03 26 65 75 37



Projet éolien de Bussy-Lettrée  
Plan d'élévation des PDLs





### CE BUSSY-LETTREE

Département de la Marne (51)

Commune de Bussy-Létrée

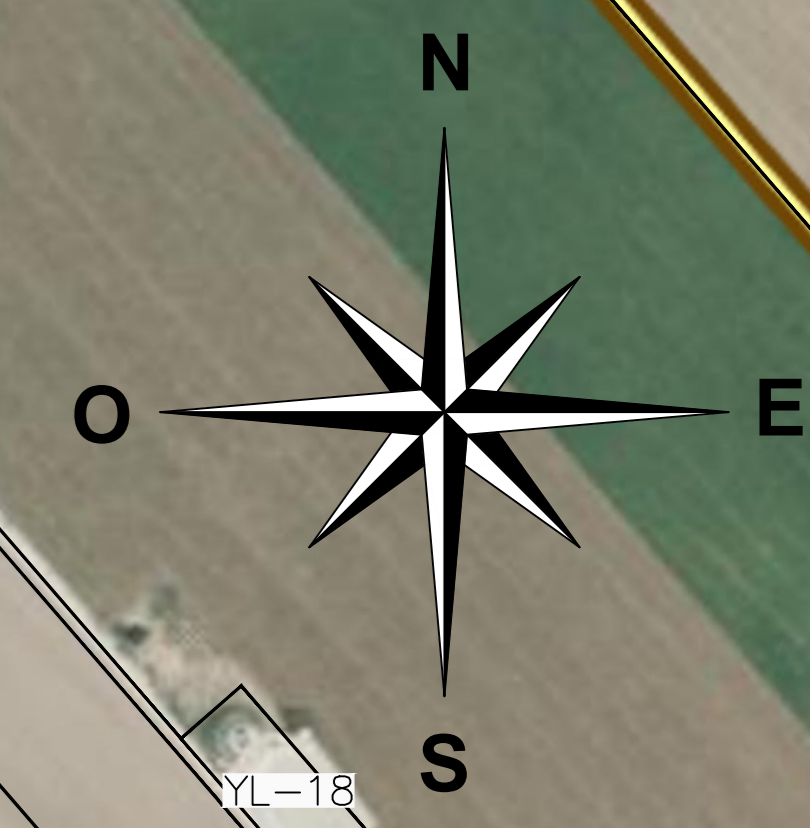
Plan de situation (1/1)  
Référence (R181-13 2°)

Format : A1      Echelle : 1/25000      Date : Mai 2019

**Légende :**

- Rayon d'enquête publique de 6km autour du projet
- Chemin à créer
- Chemin à renforcer
- Poste de livraison électrique (PDL)
- Limite communale
- Eolienne existante
- Eolienne en développement du projet Coupetz





Zone agricole

Zone agricole

Zone agricole

Zone agricole

Zone agricole

Zone agricole

Zone agricole

Zone agricole

Zone boisée

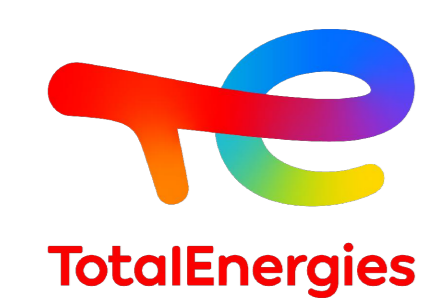
Zone agricole

Zone agricole

Zone agricole

Zone boisée

Zone agricole



**CE BUSSY-LETTREE**

Département de la Marne (51)

Commune de Bussy

Plan d'ensemble (1/1)  
Référence (D. 181-15-2. 1 9°)

Format : A0    Echelle : 1/3000    Date : Mai 2019

**Légende :**

- Chemin à créer
- Chemin à renforcer
- Réseau électrique inter-éolien
- Gazoduc
- Oléoduc
- Poste de livraison électrique (PDL)
- Limite communale

PDL 1 et PDL 2

E5

E1

E2

E3

E6

E4

E7

